



# Projet pédagogique

(Date de dernière mise à jour:01/01/2011)

## **Le projet pédagogique:**

### **But:**

**Amener l'enfant à prendre connaissance des règles de vie, s'épanouir individuellement et en groupe, à développer son imagination au travers du CLSH.**

### **Objectifs:**

Faire participer l'enfant à la vie du centre

- Participation de l'enfant à l'élaboration et à la fabrication des activités.
- Participation de l'enfant au rangement des joutes, de leur gobelet...
- Participation à l'élaboration d'un spectacle.

Responsabiliser l'enfant à la socialisation.

- Participation à la mise en place d'un règlement intérieur.
- Participation contrôlée et encadrée à l'élaboration d'une solution lors de la mise en application du règlement.

Favoriser l'individualité de l'enfant.

- Possibilité de jouer seul ou en groupe.
- Possibilité d'organiser des activités libres.
- Adapter les activités et les demandes de l'enfant.

Développer l'épanouissement de l'enfant à l'intérieur d'un groupe.

- Participation aux activités manuelles.
- Participation aux activités sportives.
- Participation à de grands jeux en équipe.

Poser et maintenir les relations internes et externes.

- Instauration d'un système de communication entre enfants et animateurs.
- Présentation du programme aux parents.
- Maintien et élargissement d'un système de communication entre les parents et le centre.

## **Faire participer l'enfant à la vie du centre.**

La vie du centre est rythmée par les temps libres, les activités et les séances de sport durant les vacances. Pour cela les enfants devront respecter certaines obligations, et pour cela participer à la vie.

### **Participation de l'enfant à l'élaboration et à la participation des activités:**

- Les enfants pourront mettre en place les activités.
- Les enfants pourront d'eux même apporter de nouvelles activités.

### **Participation de l'enfant au rangement des jouets, de leurs gobelets:**

- Il est important que les enfants participent au rangement et à l'équilibre du centre en facilitant le maintien de l'ordre dans la salle.(aide lors de la mise en place du repas...)
- Il est important que les enfants participent au rangement de leur salle, pour mieux se l'approprier mais aussi pour qu'elle reste un lieu accueillant.

## **Développer l'épanouissement de l'enfant à l'intérieur d'un groupe.**

Les enfants, pour s'épanouir, ont besoin de participer à certaines activités en équipe.

- Les activités en équipe permettront aux enfants de se connaître et de s'apprécier.
- Les enfants pourront dévoiler leurs capacités et découvrir celles des autres, notamment lors d'activités sportives telles les jeux guidés, où ils devaient inventer un jeu partir de règles posées par l'équipe d'animation.

## **Favoriser l'individualité de l'enfant.**

Les enfants ne seront pas sous la surveillance des animateurs en permanence. Une certaine liberté leur sera laissée, afin de favoriser leur individualité dans le groupe.

### **Possibilité de jouer seul ou en groupe:**

- Si un enfant veut par exemple aller lire alors que les autres veulent participer à une activité prévue, on pourra envisager cette possibilité.
- Un coin sera prévu à cet effet, afin de garantir une certaine tranquillité.

### **Possibilité d'organiser des activités libres:**

- Les enfants pourront organiser leurs propres activités sous la surveillance des animateurs
- Les animateurs pourront proposer une condition et les enfants n'auront qu'à construire une activité autour.

### **Adapter les activités et les demandes à l'enfant:**

- Les activités seront préparées en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités. Il est évident qu'un petit ne pourra réaliser avec aisance une activité proposée aux grands.
- Le temps sera aussi un allié. En effet, il est un des garants du bon déroulement de l'activité.

## **Poser et maintenir les relations internes et externes.**

Les relations seront dans deux sens. Une relation enfants/animateurs, et une relation centre/parents.

### **Instauration d'un système de communication entre enfants et animateurs:**

- Les enfants peuvent demander à parler à n'importe quel animateur, et sont même invités à le faire lors de problèmes personnels et délicats.(dernier exemple: changement de locaux et désorientation.)
- Les enfants sont égaux entre eux pour avoir la parole face à un animateur et leur parole doit être à chaque fois écoutée.

### **Maintien et élargissement d'un système de communication entre les parents et le centre:**

- L'équipe d'animation entretient déjà des relations avec les parents aussi bien sur le plan périscolaire que pendant les vacances.
- Depuis cette année, le centre élargit son système et a lancé depuis peu un site sur internet afin d permettre une communication constante et rapide.